

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****n° 3-1247**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

SNCF
2 place aux Etoiles
93210 SAINT-DENIS
SIREN : 808332670

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020 : 2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *as an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

TRANSPORTS / TRANSPORTS

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activitites are precisely described in the following technical annex :*

3-1247-1

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **18/12/2015**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **30/11/2019**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Directrice de Section,
The Section Director,

Carole TOUSSAINT

Cette attestation peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle attestation annule et remplace toute attestation précédemment émise.

This certificate may be modified by Cofrac. In that case, the new certificate cancels and replaces the previously delivered.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

n° 3-1247-1

Organisme d'inspection accrédité :

SNCF
2 place aux Etoiles
93210 SAINT-DENIS

PORTEE D'ACCREDITATION

N°10 - TRANSPORTS

Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
<p>10.1.6 - Prestations d'organisme d'évaluation de la sécurité dans le cadre de la mise en œuvre de la méthode de sécurité commune relative à l'évaluation et à l'appréciation des risques en application de la directive 2004/49/CE concernant la sécurité des chemins de fer communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation indépendante de l'application du processus de gestion des risques et des résultats de ce processus pour les sous-systèmes⁽¹⁾ ferroviaires nouveaux ou modifiés : ➤ sous-système relatif au domaine de nature structurelle "Infrastructure" ➤ sous-système relatif au domaine de nature structurelle "Contrôle commande et signalisation" ➤ sous-système relatif au domaine de nature structurelle "Energie" ➤ sous-système relatif au domaine de nature structurelle "Matériel roulant" ➤ sous-système relatif au domaine de nature fonctionnelle "Exploitation et gestion du trafic" 	<p>Règlement d'exécution (Ue) n°402/2013 de la Commission du 30 avril 2013 concernant la méthode de sécurité commune relative à l'évaluation et à l'appréciation des risques et abrogeant le règlement (CE) n°352/2009</p> <p>Spécifications Techniques d'Interopérabilité requérant une appréciation des risques</p> <p>Exigences de sécurité résultant de l'identification des dangers, des risques et des mesures de sécurité associées</p> <p>Normes et règles de l'art rendues applicables par les spécifications des dossiers de sécurité</p> <p>Guides applicables de l'ERA</p> <p>Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection</p>

<p>➤ sous-système relatif au domaine de nature fonctionnelle "Entretien"</p> <p>(1) <i>Définition selon annexe II de la directive 2008/57/CE</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Evaluation indépendante de la cohérence globale de la gestion des risques et de la sécurité de l'intégration du système évalué au sein du système ferroviaire dans son ensemble	
--	--

Accréditation Non Valide

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
Direction des Audits de Sécurité	20 rue de Rome 75008 PARIS	01 53 42 00 37	01 53 42 27 29

Date de prise d'effet : **18/12/2015**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Franck SUDAN

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031
--

www.cofrac.fr